



Venez visiter le cimetière - Fiche d'information sur l'étiquette de base

Les cimetières sont souvent considérés comme un lieu de vie. En milieu urbain, les cimetières font souvent partie des derniers espaces verts encore ouverts au public. Durant la journée, les cimetières accueillent des funérailles ou des enterrements, des monuments reçoivent la visite de familles endeuillées, des promeneurs déambulent dans le parc et des artistes peignent ou prennent des photos. La plupart des cimetières encouragent la collectivité à explorer les lieux.

Compte tenu de l'utilisation dynamique des terrains des cimetières, il est utile de connaître l'étiquette de base pour la visite des cimetières.

Il existe en fait trois types de cimetières au Canada : publics, privés et sans but lucratif. La plupart des cimetières peuvent être visités à tout moment lorsqu'ils sont ouverts (généralement de l'aube jusqu'au crépuscule). Cependant, les cimetières privés ou sans but lucratif se trouvent souvent sur des propriétés privées et peuvent ne pas être accessibles au public en tout temps.

La plupart des cimetières affichent leurs règles sur leur site Web ou sur des plaques près des entrées qui indiquent aussi les heures de visite. Ces directives ou règles appelées règlements peuvent faire référence à des choses allant des heures d'ouverture aux objets autorisés sur les tombes. Ces règles peuvent changer, alors assurez-vous de consulter les mises à jour. Si le cimetière local n'offre pas beaucoup d'informations sur son site Web ou s'il n'en a pas, appelez-le et renseignez-vous sur les heures de visite, les règles et les règlements.

Soyez respectueux des autres personnes endeuillées.

Si une inhumation ou un enterrement a lieu, veillez à ne pas gêner la procession et l'inhumation. Respectez leur vie privée, donnez-leur leur espace et ne les dévisagez pas. Assurez-vous que la sonnerie de votre téléphone portable est désactivée et parlez à voix basse si vous devez parler.



Conduisez prudemment.

Assurez-vous de suivre les chemins et de rester hors de l'herbe. Conduisez lentement et faites attention aux personnes qui pourraient être inattentives. Si la voie est étroite et si une autre voiture arrive, proposez de déplacer votre voiture jusqu'à ce que l'autre conducteur puisse passer. Ce n'est pas l'endroit pour faire preuve de rage au volant, alors restez calme et courtois.

Respectez les tombes.

Toucher des monuments ou des pierres tombales est extrêmement irrespectueux et, dans certains cas, peut causer des dommages. Par exemple, certains monuments commémoratifs plus anciens peuvent être en mauvais état et pourraient s'effondrer au moindre contact. Assurez-vous de circuler entre les pierres tombales et ne marchez pas sur un lieu de sépulture.

Partagez les règles d'étiquette du cimetière avec votre groupe.

Si vous visitez le cimetière avec des amis et de la famille, assurez-vous de leur mentionner l'étiquette et les règles du cimetière. Pour certains, c'est peut-être leur première visite dans un cimetière, alors partager vos connaissances peut rendre la visite plus agréable pour toutes les personnes impliquées.

Si vous visitez le cimetière avec des enfants, prenez le temps de leur parler de votre destination et de leurs attentes une fois sur place. Gardez un œil sur les jeunes enfants et empêchez-les de courir, de crier et de jouer sur les tombes et les monuments.

Nettoyez après votre passage.

Si vous avez déballé un arrangement floral que vous avez apporté avec vous ou si vous avez d'autres déchets, assurez-vous de les nettoyer avant de partir. La plupart des cimetières ont des poubelles assez rapprochées qui sont facilement accessibles, alors faites votre part pour garder le dernier lieu de repos de votre être cher en parfait état.

Rappelez-vous toujours de traiter les tombes comme vous aimeriez que la vôtre soit traitée.

La Fondation commémorative Aucune pierre dans l'oubli se consacre à la mémoire des anciens combattants du Canada et à les honorer. Notre cérémonie unique offre aux étudiants et aux jeunes une expérience authentique qui engendre la connaissance, la compréhension et l'appréciation de celles et de ceux qui servent et du sacrifice des morts du Canada.

Le cimetière **Beechwood** est un lieu historique national, en tant que Cimetière national du Canada, Cimetière militaire national, Cimetière commémoratif national de la GRC, Cimetière commémoratif national du SCRS, et il sert la collectivité depuis près de 150 ans.